Rapport financier
Exercice clos le 31 décembre 2022

Approuvé en assemblée générale Ordinaire
Du 07 Juin 2023

Trésorier : Abdel BEDRA

C.A.L.P.E.C.C.
Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
***Cellule administrative** : 22, rue de Mesly – 94000 – Créteil*
***Téléphone :** 01.49.80.88.88 - **Courriel** : calpecc@outlook.fr* - **Internet** : https://www.calpecc.fr

Préambule

Présentation des comptes 2022

L'objectif est de vous présenter les comptes annuels du Calpecc pour l'exercice 2022 soit :

- la traduction financière de nos activités sur l'année à travers la lecture du compte de résultat détaillé et ses annexes ;
- le bilan de notre association au 31 décembre 2022.

Nos comptes sont arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014 -03 relatif au plan comptable général .

Faits marquants de l'exercice 2022

Toutes les régularisations post-covid ayant été effectuées sur l'exercice précédent (2021), aucun impact comptable réel n'est à relevé sur l'exercice 2022 à part quelques hausses carburants qui impactent les prix d'achat et de vente de nos voyages. Nous contraignant à répercuter cette hausse sur nos adhérents.

Le maintien de la subvention accordée par la Ville de Créteil et l'utilisation d'un avoir de 22 000€ correspond à l'annulation du circuit à Bali nous permettent de maintenir le niveau de nos prestations offertes à nos adhérents.

La première partie de ce rapport concerne le compte de résultat détaillé 2022 de notre association (comptes de classe 6 et 7 en comptabilité) et se décompose en 3 « grandes familles » :

- **2 pour les dépenses :**
  - ⇒ ***A - Nos prestations - comptes de charges en comptabilité 65 : Autres charges de gestion courante***
  - ⇒ ***B - Le fonctionnement - Autres comptes de charges en comptabilité de classe 6***

- **1 pour les produits :**
  - ⇒ **C - Nos ressources : Comptes de produits en comptabilité de classe 7**

La seconde partie du rapport concerne le bilan du Calpecc au 31 décembre 2022.

1
Le compte de résultat détaillé 2022 du C.A.L.P.E.C.C.

A - Nos prestations - comptes de charges en comptabilité 65 pour un total de 77.388,43 euros

1 - Voyages et Week ends pour un total de 52.515,91 euros :

- Séjour balnéaire à Lanzarote (îles Canaries) - Croisière à Venise—Week-end Marché de Noel à Prague –Week-end Futuroscope - Week-end ski.

2 - SORTIES pour un total de 24.872,52 €uros :

- Parc Astérix - Disneyland Paris - Grand Rex 2022 - Cinémas à votre convenance - Flyview Paris - Cirque d'Hiver Bouglione - La Mer de Sable - Disney sur Glace - Ines Reg – Halloween Asterix –Crazy Park –Zoo Lumigny –Aquaboulevard de Paris – Aquarium de Paris - Nikito - Al Capone -Théâtre Berlin Berlin –Irish Celtic–Visite Château de Vaux Le Vicomte en fête - Soprano - Angèle - Spectacle Miraculous - atelier des lumières - visites spectacles - château de Fontainebleau - musée de l'illusion - théâtre un couple magique - Pathé 4DX - Diverses régularisations.

B - Le fonctionnement - Autres comptes de charges en comptabilité de classe 6 pour un total de 3.962,84 euros

- Services extérieurs : 769,00 euros (Assurance)
- Autres services extérieurs : 3.193,84 (Déplacements, missions réceptions - frais postaux et de télécommunications - Services bancaires et autres)

Le total des charges 2022 s'élève donc à la somme de 81.351,27 euros auquel il convient d'ajouter 72.852,29 euros de valorisation de 50% du montant des mises à notre disposition gratuite de nos locaux et du personnel territorial par la Ville de Créteil .

C - Nos ressources : Comptes de produits en comptabilité de classe 7 pour un total de 89.470,23 euros soit :

- Subventions d'exploitation pour un total de 41.710 euros
- Autres produits de gestion courante pour un total de 47.472,95 euros (cotisations des adhérents et des conjoints adhérents : 44.686,00 euros et 2 686,95 euros de produits divers de gestion courante)
- Produits financiers : 279,78 euros
- Produits exceptionnels : 7.50 euros

Auquel il convient d'ajouter 72.852,29 euros de valorisation de 50% du montant des mises à notre disposition gratuite de nos locaux et du personnel territorial par la Ville de Créteil .

Pour conclure le compte de résultat détaillé du C.A.L.P.E.C.C. 2022, les charges s'élevant à 81.351,27 euros et les produits à 89.470,23 euros, le résultat du compte de résultat détaillé de l'exercice 2022 est excédentaire de 8.118,96 euros.

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
Produits d'exploitation		
Cotisations	44 686 €	44 010 €
Ventes de biens et services		
- Ventes de biens		
- dont Ventes de dons en nature		
- Ventes de prestations de service		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	41 710 €	41 710 €
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels		
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 787 €	3 112 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	89 183 €	88 832 €
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Autres achats et charges externes	3 963 €	8 053 €
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	77 388 €	86 047 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	81 351 €	94 100 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	7 832 €	- 5 268 €

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiners de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	280 €	45 €
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	280 €	45 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	280 €	45 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 112 €	- 5 223 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 €	210,00 €
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 €	210,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
RESULTAT CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**89 470 €**	**89 087 €**
TOTAL DES CHARGES	**81 351 €**	**94 099 €**
EXCEDENT OU DEFICIT	**8 119 €**	**- 5 012 €**
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	895 €	895 €
Bénévolat	71 958 €	63 856 €
TOTAL	72 853 €	64 751 €
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	895 €	895 €
Prestations en nature		
Personnel bénévole	71 958 €	63 856 €
TOTAL	72 853 €	64.751 €

Le bilan au 31 décembre 2022 du C.A.L.P.E.C.C.

La troisième partie de ce rapport sera plus particulièrement axée sur le Bilan de notre association au 31 décembre 2022, la trésorerie.

A - ACTIF du bilan pour un montant de 87.478 euros soit :

- Actif Circulant pour un total de 87.478 euros (stock et encours - Dû par adhérents - Banques - charges constatés d'avances et autres) dont 12.928 euros d'acompte versé en 2022 pour organisation d'un voyage en 2023 à un prestataire.

B - PASSIF du bilan pour un montant de 87.478 euros soit :

- FONDS PROPRES pour un montant de 72.713 euros (Résultats des exercices précédents de 64.594 euros et résultats de l'exercice 2022 excédentaire de 8.119 euros)

Conclusions

L'année 2022 se terminant sur un résultat excédentaire de 8.119 euros, il est proposé de reporter ce résultat sur le compte de report à nouveau qui passera ainsi de 64.594 euros à 72.713 euros.

BILAN ACTIF AU 31 12 2022

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	
Frais d'établissement			- €	
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires			- €	
Autres immobilisations incorporelles			- €	
Immobilisations incorporelles en cours			- €	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			- €	
Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	
Terrains			- €	
Constructions			- €	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			- €	
Autres immobilisations corporelles			- €	
Immobilisations corporelles en cours			- €	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			- €	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**
Comptes de liaison II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	5 150 €		5 150 €	10 171 €
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 232 €		4 232 €	1 712 €
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	12 928 €		12 928 €	23 423 €
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	64 168 €		65 168 €	29 288 €
Charges constatées d'avance				
Total III	**87 478 €**	**- €**	**87 478 €**	**64 594 €**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	**87 478 €**	**- €**	**87 478 €**	**64 594 €**

BILAN PASSIF AU 31/12/2022

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS	- €	- €
Fonds propres statutaires	- €	- €
Fonds propres complémentaires	- €	- €
Fonds propres avec droit de reprise	- €	- €
Fonds statutaires	- €	- €
Fonds propres complémentaires	- €	- €
Réserves	- €	- €
Réserves statutaires ou contractuelles	- €	- €
Réserves pour projet de l'entité	- €	- €
Autres réserves	- €	- €
Report à nouveau	64 594 €	69 606 €
Excédent ou déficit de l'exercice	**8 119 €**	**- 5 012 €**
Situation nette (sous total)	**72 713 €**	**64 594 €**
Fonds propres consomptibles	- €	- €
Subventions d'investissement	- €	- €
Provisions réglementées	- €	- €
Total I	**72 713 €**	**64 594 €**
Compte de liaison **II**	- €	- €
Fonds reportés et dédiés	- €	- €
Fonds reportés liés aux legs ou donations	- €	- €
Fonds dédiés	- €	- €
Fonds dédiés	- €	- €
Total III	**- €**	**- €**
Provisions	- €	- €
Provisions pour risques	- €	- €
Provisions pour charges	- €	- €
Total IV	**- €**	**- €**
Emprunts et dettes	- €	- €
Emprunts obligataires et assimilés	- €	- €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	- €	- €
Emprunts et dettes financières diverses	- €	- €
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	- €	- €
Dettes des legs ou donations	- €	- €
Dettes fiscales et sociales	- €	- €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	- €	- €
Autres dettes	14 747 €	- €
Instruments de trésorerie	- €	- €
Produits constatés d'avance	18 €	- €
Total V	**14 765 €**	**- €**
Ecarts de conversion Passif (VI)	- €	- €
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V+VI)	**87 478 €**	**64 594 €**

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 72.713 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat excédentaire de 8.119 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Le Comité d'Animation pour les Loisirs du PErsonnel territorial de la Ville de Créteil, de ses établissements publics et *de l'ex Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne* dit C.A.L.P.E.C.C..

A l'origine, association du personnel communal de la Ville de Créteil et son nom est le Comité d'Animation pour les loisirs du PErsonnel Communal de Créteil dit C.A.L.P.E.C.C. est créée en 1976. . Son but principal est de proposer des loisirs au personnel

A la création de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val de Marne, en 2001, le Calpecc accepte comme adhérent le personnel de cette collectivité.

En mai 2007, après approbation par une Assemblée Générale Extraordinaire et des changements statutaires, il prend pour nom le Comité d'Animation pour les Loisirs du PErsonnel territorial de la Ville de Créteil, de ses établissements publics et *de l'ex Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne* dit C.A.L.P.E.C.C..

Depuis le 1er janvier 2016, la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne a intégré le territoire 11 de la Métropole du Grand Paris et a pris le nom de Grand Paris Sud Est Avenir.

Au moins jusqu'à fin 2018, le personnel de cette ancienne collectivité reste adhérent à notre association.

Au 1er janvier 2019, seul le personnel titulaire, stagiaire, auxiliaire et contractuel de la Ville de Créteil et du C.C.A.S. de Créteil peuvent adhérer au Groupement d'Entraide - Ville de Créteil.

Suivant l'article 2 de ses statuts, cette association a pour but :

1) de favoriser la découverte et la connaissance et de développer les liens de solidarité et de convivialité entre tous les membres du personnel de la Ville de Créteil, de ses établissements publics et de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne en leur proposant ainsi qu'à leur famille, des week-ends ou des séjours organisés.
2) d'encourager les activités culturelles parmi le personnel et leur famille en organisant des sorties à thèmes.
3) de permettre à ses adhérents de bénéficier individuellement de prix intéressants en leur proposant les services de prestataires à des tarifs de groupe.

Une convention de partenariat signée avec la Ville de Créteil défini des moyens qui sont mis à disposition pour le fonctionnement de l'association, humain par du personnel payé par la Ville de Créteil et matériel par la mise à disposition gratuite de locaux, de l'entretien s'y afférant et de lignes téléphoniques.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES
- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Tableau de suivi des fonds associatifs

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Changement de méthode comptable :

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. La première application du règlement ANC 2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC 2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Poste impacté, incidence de la première application du règlement ANC 2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice :

Aucun poste n'a été impacté par la première application du règlement ANC 2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice.

Comparabilité des comptes :

Nous vous indiquons ci-dessous la comparaison des montants des postes du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable depuis le 1er janvier 2020, avec ceux des exercices précédents à méthode comparable, c'est-à-dire en appliquant également le règlement ANC 2018-06 aux comptes de l'exercice précédent :

- Les subventions (41.710 € en 2019) sont désormais classées en « concours publics et subventions d'exploitation (41.710 € en 2022).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles.

Les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, dès lors que celles-ci ne sont pas significatives ni mesurables.

Les principes suivants sont appliqués pour la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue ;
- immobilisations non décomposables : l'association a choisi de maintenir des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS MARQUANTS DE l'EXERCICE 2022

Toutes les régularisations post-covid ayant été effectuées sur l'exercice précédent (2021), aucun impact comptable réel n'est à relevé sur l'exercice 2022 à part quelques hausses carburants qui impactent les prix d'achat et de vente de nos voyages. Nous contraignant à répercuter cette hausse sur nos adhérents.

Le maintien de la subvention accordée par la Ville de Créteil et l'utilisation d'un avoir de 22 000€ correspond à l'annulation du circuit à Bali nous permettent de maintenir le niveau de nos prestations offertes à nos adhérents.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1. Information relative aux traitements comptables induits par la pandémie de Coronavirus : Conformément aux dispositions de l'article L833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'association au 31 décembre 2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus. L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Le risque de conséquences négatives sur l'activité de l'association est également lié à une nouvelle crise sanitaire ou politique.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN
ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Fonds commercial Autres					
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillages, industriels Installations générales, agencements diverses, Matériel de transport. Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	- €	- €	- €	- €

Etat des amortissements

	Montants des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements				
Divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	- €	- €	- €	- €

Etat des provisions

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : des reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires Dont majoration exceptionnelle de 30 %				
Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations Sur stocks et en-cours Sur clients et comptes attachés	10 171 €	0 €	5 021 €	5 150 €
Autres dépréciations				
TOTAL	**10 171 €**	**0 €**	**5 021 €**	**5 150 €**

Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2022

ETAT DES CREANCES	**Montant brut**	**Un an au plus**	**Plus d'un an**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients - fournisseurs	12 928 €	12 928 €	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices - T.V.A - Autres impôts, taxes, versements et assimilés - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 232 €	4 232 €	
Charges constatées d'avance	€		
TOTAL GENERAL	**17 160 €**	**17 160 €**	**- €**
Montant des prêts accordés dans l'exercice	- €		
Remboursements des prêts dans l'exercice	- €		
Prêts et avances consentis aux associés	- €		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits : - à 1 an maximum - plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices - T.V.A - Obligations cautionnées - Autres Impôts et taxes - Divers				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes : - Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Fonds propres au 31 décembre 2022

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					0
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecarts de réévaluation					0
Réserves					0
Report à nouveau	69 606 €	- 5 012 €			64 594 €
Excédent ou déficit de l'exercice	- 5 012 €		8 119 €	5 012	8 119 €
Situation nette	***64 594 €***	***-5 012 €***	***8 119 €***	***5 012***	***72 713 €***
Fonds propres consomptibles					0
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées					0
TOTAL	**64 594 €**	**- 5 012 €**	**8 119 €**	**5 012**	**72 713 €**